UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL DE MARNE

Master Gestion de patrimoine parcours Gestion de patrimoine

Domaine :
Droit - Economie - Gestion

Mention :
Gestion de patrimoine

UFR/Institut :
UPEC - IAE Paris-Est

Type de diplôme :
Master

Niveau(x) de recrutement :
Bac + 3

Niveau de diplôme :
Bac + 5

Niveau de sortie :
Niveau I

Lieu(x) de formation :
Créteil - Campus mail des Mèches

Durée des études :
2 ans

Accessible en :
Formation initiale,
Formation continue,
Formation en alternance,
Formation en apprentissage

Site web de la formation :
https://www.iae-paris-est.fr/formation/creteil/master-gestion-de-patrimoine

Présentation de la formation

La formation est délivrée par l'IAE Paris-Est.
Le **Master Gestion de Patrimoine** de l'IAE propose à des étudiants venant de filières de gestion ou de droit une formation aux stratégies de constitution et de transmission de patrimoine en s'appuyant sur des compétences juridiques, fiscales, financières mais également commerciales.
Son objectif est de former des spécialistes en gestion de patrimoine aptes à développer les meilleures stratégies de gestion de patrimoine, qu'ils auront appris à maîtriser à partir d'une connaissance approfondie des principes financiers, juridiques et fiscaux et des techniques de vente. Le programme des enseignements a été défini et est assuré par des universitaires et des praticiens afin de satisfaire au mieux les attentes des entreprises et du monde professionnel et de répondre aux exigences académiques d'une formation universitaire de ce niveau.
Le master en alternance permet une très bonne professionnalisation en banque finance assurance.
Les thèmes traités sont très vastes : la fiscalité (impôt sur le revenu, sur la fortune immobilière, fiscalité internationales, fiscalité du patrimoine, optimisation fiscale...), le droit (droit de la famille, droit des sociétés, droit des affaires, démembrement...), la finance (analyse financière, marchés et produits bancaires, assurance-vie, gestion de portefeuille et instruments financiers, épargne retraite), l'immobilier (les différents biens immobiliers, montages, aspects juridiques et fiscaux...), les dirigeants (protection, fiscalité, patrimoine professionnel...) et la pratique professionnelle (négociation commerciale, le diagnostic patrimonial, la stratégie patrimoniale...).
Étant un Diplôme National de Master (DNM), il confère la Compétence Juridique Appropriée (**CJA**). Par ailleurs, afin de faciliter les démarches relatives au nouveau régime d'**IOBSP**, le référencement du master au Répertoire Nationale des Certifications et Compétences apparait sous la rubrique : Code(s) NSF : 313 Finances, banque, assurances, immobilier (pour le retrouver dans la base du RNCP, son numéro d'inscription est : 35919). Ainsi il confère l'habilitation IOBSP de niveau 1, ainsi que l'habilitation IAS de niveau 1. Il permet également d'exercer le métier de CIF (art. 325-1 du RG AMF) et d'être immatriculé au titre de la carte de transaction immobilière. Enfin, une préparation à la certification AMF est organisée au cours de l'année, en partenariat avec Bärchen.

Capacité d'accueil

Master 1 à plein temps : 5 places
Master 1 en apprentissage : 25 places
Master 2 en apprentissage : 30 places
Master 2 en formation continue : 20 places

Compétence(s) visée(s)

Le diplômé est capable de :

- réaliser le bilan patrimonial d'un particulier (les actifs qu'il possède), tenant compte des caractéristiques de la personne, de sa famille, de sa situation financière et professionnelle, de son aversion au risque, de son histoire et de ses objectifs patrimoniaux ;
- concevoir des stratégies patrimoniales globales intégrant : le couple rentabilité/risque des actifs dans lesquels le patrimoine peut être investi ; la transmission du patrimoine tenant compte de la fiscalité et des problématiques familiales ; les besoins financiers à venir ; les risques juridiques et fiscaux des montages proposés ;
- conseiller un épargnant individuel dans ses choix pour constituer un patrimoine, diversifier ses investissements, assurer la rentabilité de son épargne, préparer sa retraite ou envisager sa succession, dans un contexte français ou international ;
- définir des offres d'allocations d'actifs (financiers, immobiliers…) répondant aux souhaits et aux possibilités spécifiques du client ;
- faire de la veille juridique, fiscale et financière afin de faire évoluer les préconisations patrimoniales réalisées ;
- argumenter, convaincre et adapter les propositions dans une optique commerciale ; démontrer l'intérêt stratégique et financier de l'opération proposée ;
- coordonner le travail de spécialistes (notaires, experts-comptables, banquiers, assureurs, avocats, agents immobiliers et autres gestionnaires d'actif).

Poursuites d'études

Ce master a une finalité professionnelle et débouche donc sur un emploi. Cependant, une poursuite d'études en doctorat est envisageable, sous réserve de la qualité du mémoire de recherche appliquée.

Débouchés professionnels

Les principaux métiers sont : conseil en gestion de patrimoine et de fortune (principalement dans les établissements financiers ainsi que dans les cabinets indépendants), conseil en investissements, conseil juridique et fiscal, juriste principalement dans les établissements fi nanciers ainsi que dans les cabinets de gestion de patrimoine indépendants. Les professions réglementées sont également un débouché pour les diplômés du master : cabinets d'avocats et études notariales.

La grande majorité des apprentis trouvent un emploi avant la fin de leur formation.

Environnement de recherche

Le master accueille dans son corps enseignant des enseignants-chercheurs du laboratoire IRG de l'Université Paris-Est.

Statistiques

Information complémentaire: Si vous souhaitez en savoir plus sur cette formation et avoir accès à nos statistiques (sélectivité, satisfaction, réussite, insertion professionnelle), merci de remplir le formulaire en cliquant sur le lien suivant: Accès aux statistiques

Information complémentaire: Si vous souhaitez en savoir plus sur cette formation et avoir accès à nos statistiques (sélectivité, satisfaction, réussite, insertion professionnelle), merci de remplir le formulaire en cliquant sur le lien suivant: Accès aux statistiques

Organisation de la formation

Première année de Master (Master 1)
Calendrier et rythme de la formation :

- **En formation à temps plein** (440 heures) : Les enseignements se déroulent de mi-septembre à fin mars, puis les étudiants sont en stage pendant 4 à 5 mois.
- **En formation en alternance** (440 heures) : Les enseignements se déroulent de mi-septembre à fin septembre, les étudiants ont cours 5 semaines pleines et tous les mercredis. Le reste du temps ils sont en entreprise.

Deuxième année de Master (Master 2)
Calendrier et rythme de la formation :

- 406 heures **en alternance** - Les enseignements se déroulent de mi-septembre à fin septembre. Les étudiants ont cours 5 semaines pleines et tous les vendredis. Ils sont en entreprise le reste de la semaine.

Stage / Alternance

Plusieurs formules sont possibles dans le cadre du master :
- Master 1 : stage de 5 mois en formation initiale ou alternance tout au long de l'année entre un emploi en entreprise en lien avec le master (4 jours par semaine) et les cours ;
- Master 2 : Formation en alternance : 4 journées en entreprise, 1 journée à l'IAE.

Les 2 années du master sont ouvertes à la formation continue. En M2 en formation continue, le stagiaire est tous les vendredis et samedis, une semaine sur trois, en cours à l'IAE (groupe dédié au M2 gestion de patrimoine en FC). Il bénéficie alors de 126h de cours en e-learning.

Contrôle des connaissances

L'acquisition des connaissances et compétences est évaluée pour chaque UE par un contrôle continu et régulier (épreuves qui peuvent être écrites, orales ou pratiques). La réalisation d'un projet et la rédaction d'un mémoire de recherche seront également demandées, chacun donnant lieu à une soutenance.

Candidature

Première année de Master (Master 1)
Candidature en première année de Master : Candidature du 22 mars au 18 avril via le Portail MonMaster : lien vers la formation
- Admissibilité sur la base du score IAE-Message et du dossier.
- Admission sur entretien.

Toutes les informations sur les candidatures ici

Deuxième année de Master (Master 2)

Candidature en deuxième année de master :
Ouverture de la plateforme E-candidat site de l'UPEC : le 02 mars

2023
Session principale de sélection des dossiers **04 avril 2023**
Session complémentaire de sélection des dossiers (sous réserve de places disponibles à l'issue de la session principale) : 30 mai 2023
Admissibilité sur dossier et score TOEIC ou équivalent (minimum de 650, non demandé en formation continue).
Admission sur entretien.
Toutes les informations sur les candidatures ici

Responsables pédagogiques

Arnaud Thauvron
thauvron@u-pec.fr

Mathieu Becker
mathieu.becker@u-pec.fr

-
Première année de Master (Master 1)
Responsables : Elise Alfieri, Maître de conférences et Stéphanie Serve, Maître de conférences, UPEC.
Deuxième année de Master (Master 2)
Responsables : Arnaud Thauvron, Maître de conférences, UPEC et Mathieu Becker, Maître de conférences Associé.

Scolarité

IAE Paris-Est
Bureau 105
1er étage-
Place de la porte des champs
94010 Créteil
01 41 78 47 37
m2-gpat@u-pec.fr

Formation Continue
IAE Paris-Est
Bureau 103
Place de la Porte des champs
94010 CRETEIL
tél : 01 41 78 47 32 (veuillez s'il vous plait privilégier les mails ou le formulaire)
fc-iae@u-pec.fr
Formulaire en ligne

Plus d'informations

Etudes et handicap
L'UPEC propose aux usagers en situation de handicap un accompagnement spécifique pour leur permettre d'étudier dans les meilleures conditions (aménagement d'études et des examens, accès aux locaux et équipements spécifiques). Plus d'informations en suivant ce lien.

Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC)
61, avenue du Général-de-Gaulle
94010 Créteil cedex